

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2019

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de la convocation : 16 janvier 2019

Date d'affichage : 25 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux janvier à 19h00, le Conseil Municipal de la commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, monsieur Patrick MONIN.

Etaient présents : Mesdames, Aurore DUTARTRE, Véronique DUFETRE, Michèle MONTANGE ; Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Christian GENDRE, Denis FENEON, Serge THIRARD, Alain GRIVOT, Daniel BOUCHARD, Daniel BRESSAND, Dany GRANDJEAN

Étaient excusées : Mesdames Alexandra BONOT, Cécile MARIOTTE & Caroline CORREIA

Secrétaire de séance : Véronique DUFETRE

ETAT CIVIL

Naissances : Charlie, Alain, Paul, André THENET BONOT le 23/12/2018

Eloane DIAZ le 07/01/2019

Décès : Monsieur Francis AUBAGUE le 21/12/2018

Monsieur Jean-Paul MOREL le 26/12/2018

Madame Germaine, Marie MARTIN épouse BOUILLLOUX le 31/12/2018

Madame Christiane, Marie-Louise PERRACHON épouse MASTROIANNI le 03/01/2019

Monsieur Roger RENAUD, le 14/01/2019

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2018. M Christian Gendre précise que le bâtiment de la nouvelle école est hors d'eau et pas hors d'air (une inversion a été inscrite dans le précédent compte-rendu)

1. Intervention de Mme Bravo d'ENEDIS concernant les compteurs Linky

Mme Bravo est présente en début de conseil afin de présenter le travail de l'entreprise ENEDIS et plus particulièrement répondre aux interrogations suite au déploiement des compteurs Linky sur la commune. Elle débute son exposé par un rappel du contexte historique dans lequel EDF-GDF Services est devenue en partie ENEDIS. ENEDIS a la charge de l'acheminement du réseau électrique. La commune est propriétaire du réseau et le SYDESL est le maître d'ouvrage en cas de travaux et/ou de renforcement de réseau.

Principe du compteur Linky qui est une obligation légale : les données de consommation sont envoyées une fois par jour à un concentrateur par courant porteur en ligne (CPL), il n'y a pas de radiofréquences. Puis les données sont ensuite envoyées aux fournisseurs d'énergie de chaque foyer. Il y a un « breakeur » à l'intérieur du compteur qui peut être modulable à distance en fonction de la puissance choisie par le client. Les consommations seront facturées au réel et non plus de façon estimative. Si le client souhaite une augmentation de puissance, elle est gratuite la 1^e année après l'installation des compteurs communicants.

2. Ecole : point sur les travaux et attribution du lot 11 après la nouvelle consultation

L'école est donc hors d'eau mais pas hors d'air. L'isolation est commencée. Le second œuvre va débiter le 4 février. Une réunion sur place sera à prévoir avec les maitresses afin de définir avec elles leurs besoins au niveau électrique et quel revêtement de sol à mettre dans les classes.

Suite à l'appel d'offres concernant le lot 11 pour lequel la remise des plis était fixée au 7 janvier 2019 à 12h00 un seul candidat a postulé. Il s'agit de l'entreprise Duclut & Fils à qui le lot « électricité-courant forts et faibles » est attribué pour un montant de 51 198.40€.

3. Ressources humaines

Madame Nathalie GUIJARRO a quitté son poste au 14 janvier et est remplacée par Madame Béatrice GIRARDOT qui occupe le poste de gestionnaire financière et ressources humaines à 19h00 par semaine.

Monsieur Christophe QUIBEL est remplacé par Monsieur Anthony GARNIER qui a pris ses fonctions à temps complet lundi 21 janvier.

Madame Djamila AGGOUN est remplacée pour 6 mois par Madame Jennifer MONFREDO pour l'entretien de l'école, de la salle polyvalente et de la bibliothèque.

Madame Marion GUY a annoncé son départ pour le 16 avril 2019. Un recrutement va être lancé pour son remplacement.

4. Commerces : diverses demandes

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame SAUVAGEOT (ancienne bouchère) demandant à la commune une faveur. Elle a reçu un titre de 359.02€ pour le 4^e trimestre 2017 alors que la boucherie était en vente. Le conseil municipal accepte d'annuler ce titre.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame MANZI demandant un emplacement sur le marché hebdomadaire afin d'y installer une activité de poulets rôtis. Le conseil municipal est défavorable à cette demande étant donné que le boucher de la commune en fait déjà.

5. Grand débat national et cahier de doléances

Dans le cadre du grand débat national, la commune met à disposition de la population un cahier de doléances au secrétariat de la Mairie. Une synthèse en sera faite puis envoyée à la Préfecture. Monsieur le Maire souhaiterait organisée une réunion publique pour débattre de ces sujets. Une demande aux communes aux alentours sera faite pour l'organiser conjointement.

6. Finances : acceptation de non-valeurs

La Trésorerie a adressé des listes de non valeurs. Afin de régulariser la situation, le conseil doit accepter ces écritures pour un montant total de 231.50€ imputé sur le compte 6541.

Ajout d'un point 6bis : subventions aux associations (tableau récapitulatif)

Afin de verser les subventions 2018 aux associations, la Trésorerie demande un tableau récapitulatif. Pour 2018, les subventions seront donc réparties ainsi :

ASSOCIATION	MONTANT
Foyer Rural	2000.00€
Foire d'Azé	300.00€
Anciens Elèves	50.00€
Cant'Azé	50.00€
Tirelire des Ecoles	150.00€
Amicale des Pompiers	290.00€
ANACR	50.00€
Dériv'Chaines	50.00€
Alpines Renault Sport	50.00€
CODA 71	150.00€
Don du sang	50.00€
Amicale des pêcheurs	50.00€
Souvenir Français	50.00€
Patrimoines d'Azé	50.00€
TOTAL	3320.00€

7. Recensement de la population 2019

Le recensement 2019 a débuté le 17 janvier et se terminera le 16 février. Le conseil rappelle que le recensement est obligatoire et remercie la population pour l'accueil réservé aux 3 agents habilités. Il est également rappelé que les maisons sont désormais numérotées et les habitants sont tenus d'apposer leur numéro (fournis par la Mairie) à l'entrée.

8. Travaux effectués et en cours

Ce mois-ci, les agents techniques ont enlevé les décorations de Noël, ont réparé le chauffage de la salle des fêtes et fait un grand rangement dans le hangar communal.

9. Au fil du mois

Commissions communales et intercommunales

- 21/12 : contrat de rivière
- 03/01 : Programme assainissement 2019
- 07/01 : commission d'appel d'offre lot 11 école
- 10/01 : commission ressources humaines
- 11/01 : vœux de la municipalité
- 15/01 : Rencontre Mme Thivent, vitraux de l'église
- 21/01 : réunion pour dispositif voisins vigilants

Autres rencontres

- 20/12 : départ Michel Olivier
- 04/01 : AG Foire
- 08/01 : vœux du Préfet et du Président du conseil départemental
- 13/01 : vente de galettes des rois par la Tirelire

- 17/01 : vœux MBA
- 18/01 : AG Dériv'chaines
- 19/01 : raclette des Anciens Elèves

10. Questions diverses

- Droit de préemption urbain : un bien est présenté. La commune ne préempte pas.
- Demande du Foyer Rural qui souhaite être partenaire d'un stage de banjo qui se clôturera par un concert le 26 avril 2019. Le conseil donne son accord.
- Bulletin municipal est en cours de distribution. Une petite erreur a été relevée dans l'état civil au niveau des naissances Emy, Jessy, Christèle CARTIER est née le 21 mai 2018 et Emmy PENOT est née le 1^e août 2018.
- Une rencontre a eu lieu avec Madame THIVENT vitrailliste. Elle doit faire une proposition de tarif pour la réfection des vitraux qui sera prise en charge par la commune en partenariat avec l'association Patrimoines d'Azé.
- Local épicerie est à nouveau disponible à la location. Une annonce va être publiée.
- Téléphonie : un devis de 186.00€ de Mâcon communication pour le changement des 2 téléphones sans fils est accepté.
- Ecole : Dispositif Toute petite section. Préparation 2019/2020. Un courrier signé par le Président du SIVOS et les Maires d'Azé et Saint Gengoux de Scissé va être envoyé aux parents des enfants nés en 2017.
- CECL : une réunion est prévue jeudi 24 janvier afin de définir la répartition des 40000€ perdus à la suite des licenciements causés par la fin du dispositif RécréaMômes.

11. Tour de table

Daniel BRESSAND rappelle que les administrés peuvent signaler en Mairie toute panne sur le réseau d'éclairage public en relevant le numéro inscrit sur la plaque orange sur le poteau du lampadaire. La sono est partie en réparation car encore sous garantie. Monsieur BRESSAND signale que des déchets du chantier de la nouvelle caserne encombrant les abords du Monument vers la cave. Il a assisté à une réunion avec Orange qui confirme que la fibre sera déployée d'ici 2020 à Azé.

Alain GRIVOT demande quand seront enlevés les graviers suite au chantier d'Aine. Ça sera fait au printemps. Les lames indiquant les commerces et services d'Azé aux Beluses et vers les Halles ont disparu. Ils ont été cassés et seront remis en état. Un courrier sera envoyé à la Mairie de Saint Maurice de Satonnay pour demander l'enlèvement des supports laissés par les entreprises au carrefour des Beluses suite aux travaux dans Saint Maurice et la mise en place de la déviation.

Daniel BOUCHARD rappelle que la Foire à Tout se tiendra le 17 mars et il serait opportun que les graviers soient étalés d'ici là. Lors de la distribution des colis aux aînés, il a été fait la remarque que la bouteille de vin ne venait pas d'Azé.

Jean-Paul DUFOUR rappelle que le stationnement est interdit en bas de la Rue du Four vers la passerelle car cela empêche les piétons de passer. Il sera intéressant de demander un devis au SYDESL afin de faire poser un éclairage public aux abords du hangar communal.

Serge THIRARD a assisté à l'AG de l'ANACR et fait part des remerciements à la commune pour la subvention accordée chaque année.

12. Agenda

- Du 17/01 au 16/02 : recensement de la population
- 23/01 : commémoration Blanot. Vœux PETR
- 24/01 : galette du personnel
- 25/01 : AG Cave, AG Evasions et Découvertes
- 30/01 : MBA : eau assainissement
- 01/02 : Commission Communale des Impôts Directs
- 02/02 : AG Alpines Renault Sport
- 06/02 : commission cantonale à Saint Maurice
- 14/02 : MBA, conseil des maires
- 28/02 : MBA, conseil communautaire

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22h35.

Prochain Conseil Municipal le 5 mars 2019 à 20h00